"Ce n'est pas digne" : la fin du cumul de l'AAH et d'une autre allocation va réduire les revenus de milliers de personnes handicapées

En raison d'une loi votée en 2017, le cumul entre l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ne sera plus possible en 2027. Pour certains bénéficiaires, la baisse représente un tiers de leurs revenus mensuels.

lire plus tard
278 commentaires

Agathe Mahuet
Radio France

Publié le 17/09/2026 15:44
Temps de lecture : 1min

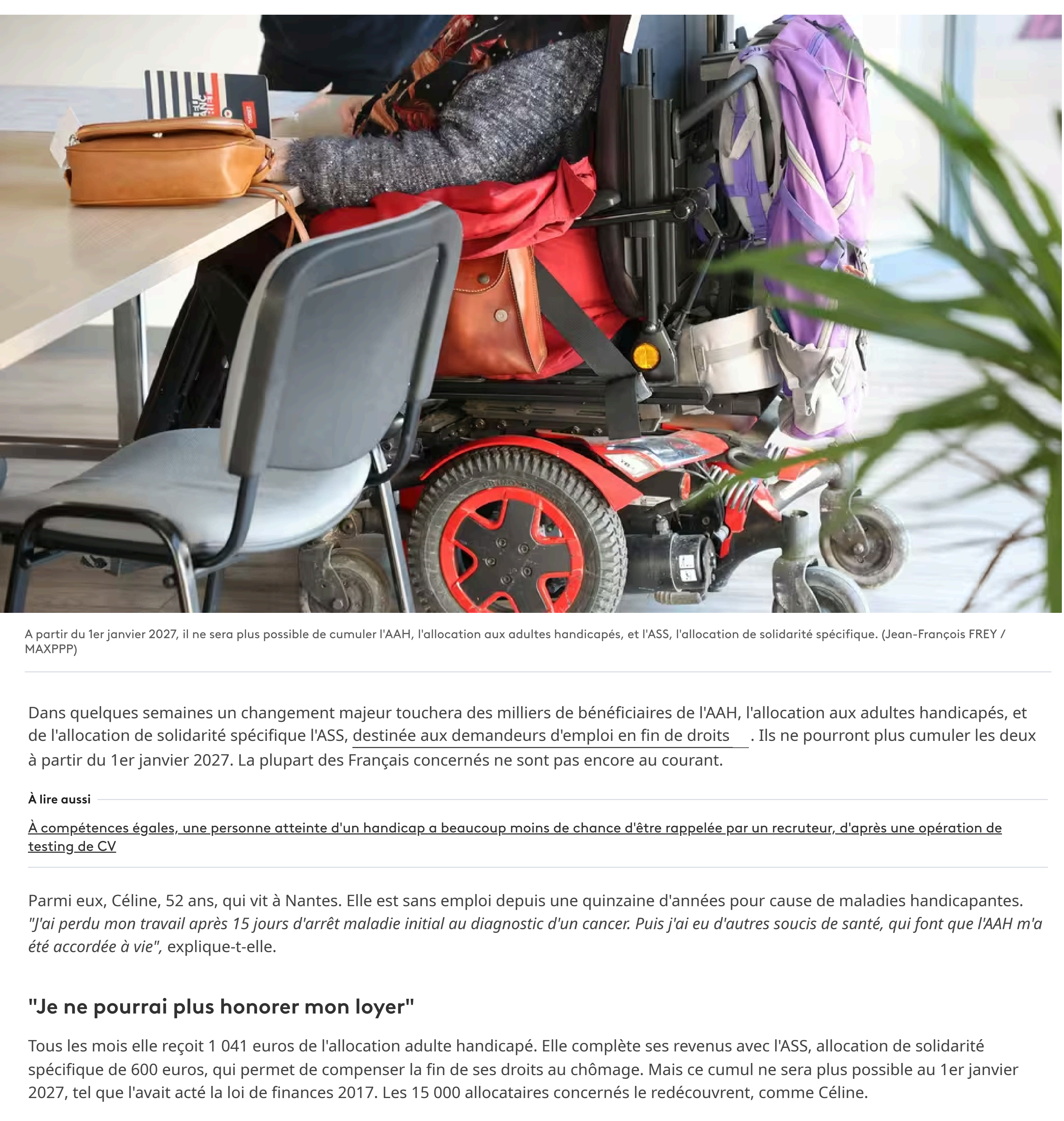

A partir du 1er janvier 2027, il ne sera plus possible de cumuler l'AAH, l'allocation aux adultes handicapés, et l'ASS, l'allocation de solidarité spécifique. (Jean-François FREY / MAXPPP)

Dans quelques semaines un changement majeur touchera des milliers de bénéficiaires de l'AAH, l'allocation aux adultes handicapés, et de l'allocation de solidarité spécifique l'ASS, destinée aux demandeurs d'emploi en fin de droits . Ils ne pourront plus cumuler les deux à partir du 1er janvier 2027. La plupart des Français concernés ne sont pas encore au courant.

À lire aussi

À compétences égales, une personne atteinte d'un handicap a beaucoup moins de chance d'être rappelée par un recruteur, d'après une opération de testing de CV

Parmi eux, Céline, 52 ans, qui vit à Nantes. Elle est sans emploi depuis une quinzaine d'années pour cause de maladies handicapantes. *"J'ai perdu mon travail après 15 jours d'arrêt maladie initial au diagnostic d'un cancer. Puis j'ai eu d'autres soucis de santé, qui font que l'AAH m'a été accordée à vie",* explique-t-elle.

"Je ne pourrai plus honorer mon loyer"

Tous les mois elle reçoit 1 041 euros de l'allocation adulte handicapé. Elle complète ses revenus avec l'ASS, allocation de solidarité spécifique de 600 euros, qui permet de compenser la fin de ses droits au chômage. Mais ce cumul ne sera plus possible au 1er janvier 2027, tel que l'avait acté la loi de finances 2017. Les 15 000 allocataires concernés le redécouvrent, comme Céline.

> "Alors moi, je l'ai vraiment appris totalement par hasard, au détour d'une conversation avec ma conseillère France Travail."
>
> **Céline, bénificiaire de l'AAH et de l'ASS**
>
> à franceinfo

Elle qui ne retrouve pas de mi-temps adapté à son handicap va perdre dans trois mois un tiers de ce qu'elle a pour vivre aujourd'hui. *"Concrètement, je ne pourrai plus honorer mon loyer qui est de 670 euros sans les charges. J'aurai à peine de quoi faire mes courses. On devrait enfin considérer que 1 041 euros pour vivre quand on est en situation de handicap avec 30 % de frais supplémentaires liés au handicap, ce n'est pas digne, en fait",* déplore-t-elle.

Interrogé par franceinfo, le gouvernement renvoie vers le Parlement et vers le projet de loi de finances 2027, discuté ces prochaines semaines.

Vers la fin du cumul AAH-ASS : reportage d'Agathe Mahuet

écouter (1:15)

278 commentaires
partager

Vous pouvez désormais **privilégier l'affichage des articles de franceinfo** dans les résultats de recherche Google. Comment ça marche ?

ajouter comme source préférée

Sur le même thème

Après la sécheresse de cet été, les éleveurs contraints d'abattre de plus en plus de bovins faute de pouvoir les nourrir

Au Japon, les entreprises créent des congés grands-parentaux pour leurs salariés seniors

: info radio france
Une plainte au pénal déposée au nom des 7 500 agents du conseil départemental du Val-de-Marne pour harcèlement moral institutionnel

Annonces dans le train ou en chansons : quand les étudiants sont prêts à tout pour travailler

"La rage commence à monter" : les agriculteurs excédés par les vols de leurs récoltes commencent à traquer leurs pilleurs

L'actu à 18h30
Tous les soirs, recevez l'essentiel de l'actualité
tous les jours

s'inscrire à la newsletter

les mots-clés associés à cet article

Travail et handicap | Éco / Conso | Emploi | Carrière | Vie-professionnelle

contenus sponsorisés

Accueil / Éco / Conso / Emploi / Carrière / Vie-professionnelle / Travail et handicap /
"Ce n'est pas digne" : la fin du cumul de l'AAH et d'une autre allocation va réduire les revenus de milliers de personnes handicapées

:toute l'actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail pour vous adresser la newsletter "L'actu à 7h30" et elle est susceptible d'être personnalisée. En vous inscrivant à nos newsletters, vous consentez également à l'utilisation de pixels de suivi et de liens traçants. En savoir plus

Notre politique de confidentialité

Flash info

Fragilisé par le rejet de ses mesures sur le logement, le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez convoque des élections anticipées le 29 novembre

lire l'article